

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°14 du 03 juillet 2012



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux



Pluies

du 25 juin au 01 juillet :

- Côte d'Or : 12 à 56 mm
- Saône et Loire : 20 à 40mm
- Yonne et Nièvre : 7 à 12 mm

Prévisions

du 04 au 09 juillet :

Les semaines se suivent et les prévisions restent les mêmes avec un temps à nouveau perturbé à partir de jeudi.

Températures comprises entre 20 et 27°C

Source Météo France

Stades

Le stade le plus fréquemment observé dans le vignoble bourguignon est le stade baies à taille de pois. Dans les parcelles les plus précoces, les grappes se ferment, alors que dans les secteurs les plus tardifs, les vignes se situent en fin floraison-nouaison.



Symptômes de grêle (CA71)

Accident climatique : les pluies orageuses du 30 juin-01 juillet qui ont concerné la Côte d'Or et la Saône et Loire, ont souvent été accompagnées de grêle et ont causé des dégâts localement importants, notamment en Côte de Beaune, en Côte Chalonnaise, Nord Mâconnais et Beaujolais 71.

Mildiou

➤ Situation au 02 juillet

✓ **Feuilles** : toutes les contaminations qui ont eu lieu jusqu'au 21 juin se sont exprimées et la sortie liée à la contamination du 26 juin est en cours. Globalement, la situation a peu évolué depuis la semaine dernière. De nouveaux symptômes qui se concentrent surtout sur les jeunes feuilles sont toutefois observés dans quelques parcelles du Sud Saône et Loire et de Côte d'Or. L'importance de la sortie de taches est à mettre en relation avec les dates de protection et les produits utilisés.

✓ **Grappes** : comme sur feuilles, on n'observe pas d'évolution significative des dégâts.

- En Saône et Loire et Côte d'Or, la situation est similaire à celle décrite la semaine dernière.
- Dans l'Yonne, le pourcentage de parcelles indemnes est passé de 98% à 74%. Malgré cette légère évolution, ce vignoble reste à ce jour le plus sain avec celui de la Nièvre.

Des contaminations importantes ont pu se produire lors des pluies du 30 juin - 01 juillet, tout particulièrement en Côte d'Or et Saône et Loire. Les symptômes correspondants commenceront à s'exprimer sur feuilles à partir de la fin de la semaine.

➤ Evaluation du Risque

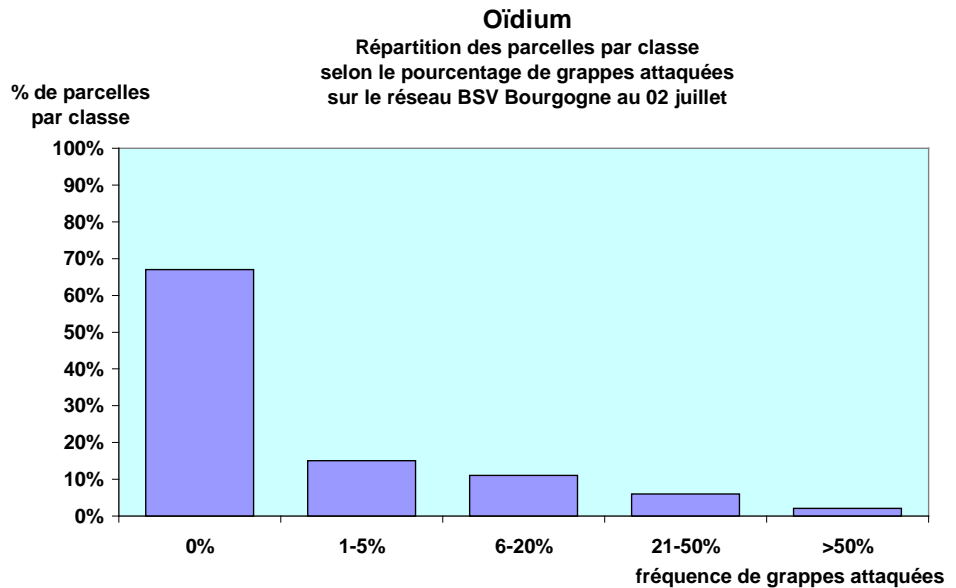
Avec la persistance d'un temps perturbé, le risque mildiou demeure très élevé à exceptionnel dans tous les vignobles. La gestion de cette maladie impose toujours une grande vigilance et la prise en compte des prévisions météorologiques est essentielle dans le raisonnement de la protection.

Jusqu'au stade fermeture, les grappes sont très réceptives au mildiou. Jusqu'à début véraison, des attaques peuvent encore se produire mais la sensibilité des grappes diminue.

Oïdium



Oïdium sur grappes (CA71)



Même si 2/3 des parcelles du réseau demeurent indemnes d'oïdium, une évolution sensible sur grappes est observée sur les 7 derniers jours, avec l'apparition de symptômes dans de nouvelles parcelles jusque là saines.

Par ailleurs, 8% des situations présentent déjà plus de 20% de grappes touchées ; ces cas sont principalement notés en Mâconnais ainsi que dans quelques parcelles de Côte d'Or en situations sensibles.

Dans l'Yonne, une légère évolution a été notée, mais la parcelle la plus touchée ne dépasse pas une fréquence d'attaque de 9%. Dans la Nièvre, la situation est restée stable depuis la semaine dernière.

Dans un contexte où la protection oïdium est soutenue du fait du rythme des renouvellements imposé par le mildiou, la situation décrite précédemment révèle une forte pression de l'oïdium en particulier en Saône et Loire et en Côte d'Or. Pour preuve, en 2011 à stade équivalent (14 juin) alors que la protection anti-oïdium avait été réalisé sur des cadences normales de 12-14 jours, le pourcentage de parcelles saines était de 87%, contre 67% cette année.

Les grappes se situent toujours à un stade de grande sensibilité à ce champignon.

Black-rot

Aucune évolution marquée n'a été constatée au cours des deux dernières semaines sur les parcelles protégées du réseau. Les tout premiers symptômes sur grappes sont notés en Beaujolais 71.

Les grappes se situent toujours dans une période de très grande sensibilité vis à vis du black-rot.

Botrytis

Les parcelles les plus précoces approchent du stade fermeture. Rappelons que l'effeuillage précoce constitue une mesure préventive qui a démontré tout son intérêt dans la prévention des attaques de botrytis.



Vers de Grappe

➤ 2^{ème} génération :

Les vols de cochylys se poursuivent et se sont intensifiés sur certains secteurs. Les premières captures d'eudémis ont eu lieu ces derniers jours dans les différents vignobles.

En raison de la météo perturbée, peu d'observations de pontes ont été effectuées dans le réseau BSV.

Sur l'ensemble des comptages, 1 ponte sur 100 grappes a été identifiée dans une situation du Chablisien et 1 ponte sur 170 grappes dans une situation de Côte d'Or. De nouveaux comptages vont être réalisés dans les prochains jours pour préciser la situation.

La règle de décision basée sur la relation 1^{ère} génération-2^{ème} génération (G1-G2), constitue un pas en avant dans l'approche vers de grappe qu'il est possible d'appliquer :

Moins de 10 glomérules pour 100 grappes en G1 = Pas de traitement en G2.

La sensibilité botrytis des parcelles doit être prise en compte dans l'application de cette règle.

D'après les comptages effectués en 1^{ère} génération, **89% des parcelles du réseau se situaient à moins de 10 glomérules pour 100 grappes.**

Cicadelle Flavescence Dorée

Rappel de la stratégie de lutte obligatoire :

➤ **En parcelles de vigne-mères de greffons et de porte-greffes ainsi que sur toutes les vignes situées à l'intérieur des deux périmètres de lutte obligatoire définis en Saône et Loire** : la seconde intervention a dû être réalisée récemment. Une troisième et dernière application interviendra au pic de vol des adultes qui sera précisé ultérieurement.

➤ **Pour les viticulteurs en agrobiologie (AB) exploitant des parcelles situées dans les deux périmètres de lutte**, les 3 applications de Pyrevert ont dû être réalisées.

Cochenilles

Dans les secteurs localisés du Beaujolais 71, du Mâconnais et du Chablisien ayant présenté de forts niveaux d'infestation ces dernières années, les éclosions et la phase d'essaimage s'intensifient.

Aucun seuil de nuisibilité n'est défini pour ces ravageurs.

PROCHAIN BSV : mardi 10 juillet

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.